



Mythes relatifs à la virginité

Un guide destiné aux prestataires de service

Janvier 2018



Sommaire

La virginité

L'hymen

L'hymen peut-il se rompre?

L'hymen permet-il d'établir si des violences sexuelles ont eu lieu?

Quelles sont les conséquences des tests de virginité?

L'hymen peut-il être « réparé » chirurgicalement pour rétablir la virginité d'une femme?

Recommandations à l'intention des prestataires de soins de santé

Documentation pertinente

Cette brochure a été conçue par l'Équipe Santé Reproductive de l'International Rescue Committee (IRC). S'appuyant sur des années de discussion avec des prestataires de service travaillant dans les secteurs de la santé et de la protection, elle a pour but de dissiper certains des mythes tenaces concernant la virginité féminine et d'établir les responsabilités des prestataires par rapport aux tests de virginité. Les informations fournies ici s'appuient sur la documentation existante et sur les recommandations internationales.

L'IRC tient à saluer la contribution de ses équipes et remercie RFSU Suède d'avoir partagé ses illustrations.

Cet outil peut être utilisé gratuitement par n'importe quelle organisation ou institution. Pour obtenir des informations complémentaires, veuillez contacter clinicalcare@iawg.net.

La virginité

La virginité est un sujet sensible. Le concept est en soi complexe, et bien qu'il décrive l'activité sexuelle pour tous les genres, la virginité féminine est l'objet de toutes les attentions. Pour les femmes et les filles, la virginité est souvent liée à la personnalité, à la pureté, à l'honneur ainsi qu'aux valeurs sociales, morales et religieuses. Elle peut aller jusqu'à permettre de déterminer si une femme est éligible au mariage.

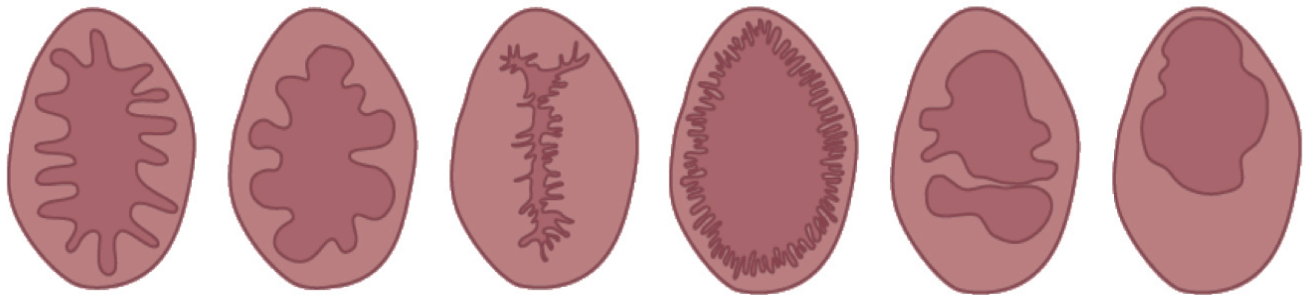
Les prestataires de soins sont souvent appelés à confirmer la virginité des femmes et des filles soit par un examen de routine pour les filles non mariées ou dans le cadre d'un examen clinique suite à une agression sexuelle, afin d'établir l'éligibilité au mariage, en tant que condition requise pour les candidatures à un emploi, ou dans des situations extrêmes par les autorités nationales pour trancher des affaires judiciaires.

Les tests de virginité suscitent des craintes et servent à culpabiliser, à punir et à contrôler la sexualité féminine. Ils sont ancrés dans des pratiques patriarcales et discriminatoires. Pour les prestataires de soins, la demande d'un examen est contraire à leurs responsabilités professionnelles, notamment le respect de la confidentialité patiente/prestataire et un véritable consentement éclairé de la part de la patiente.

L'hymen

L'hymen vaginal, également dénommé couronne vaginale, est fréquemment considéré comme une manifestation physique de la virginité féminine et il est sujet à de nombreux mythes et malentendus. L'hymen ne semble pas avoir une fonction ou un but physiologique spécifique, mais il est très vraisemblablement considéré comme un reste du développement fœtal.

Situé à 1-2 cm de l'entrée du vagin, l'hymen fait partie de la vulve, ou des organes génitaux externes, et il a une structure similaire à celle du vagin. Il ressemble à une couronne froissée et comprend des plis de muqueuse qui peuvent être tendus ou souples. La forme, la taille, la couleur, la souplesse de l'hymen varient et changent au cours de la vie d'une femme en fonction de son âge, de l'étape de son développement sexuel et de ses niveaux d'hormones.



Ces illustrations montrent des exemples d'hymens vaginaux normaux. Illustration: RSFU

Aucune preuve médicale ne permet d'étayer la croyance selon laquelle l'hymen peut déterminer si un rapport sexuel a eu lieu ou non. De nombreuses études menées dans différents contextes et pays au fil du temps contredisent clairement l'idée qu'un hymen reflète le statut sexuel d'une personne.

L'hymen peut-il se rompre?

Comme tous les autres organes humains, les tissus vaginaux (y compris l'hymen) peuvent être endommagés pendant un traumatisme ou par une blessure. Certaines des lacérations vaginales les plus courantes apparaissent après l'accouchement et dans des cas particulièrement violents d'agression sexuelle. **Dans les cas où des micro-lacérations apparaissent, les tissus vaginaux saignent facilement mais guérissent également rapidement – ce qui laisse aucune trace de dommage physique.**

L'hymen lui-même a relativement peu de vaisseaux sanguins qui – même s'ils sont déchirés – ne saigneront probablement pas beaucoup. Des saignements peuvent survenir mais ils ne sont pas systématiquement observés après une pénétration vaginale qui a lieu pour la première fois. En réalité, les recherches démontrent qu'entre 40-63% des femmes et des filles signalent ne pas avoir saigné après leur première expérience sexuelle. Plus de 50% des femmes et des filles ayant eu déjà eu des rapports sexuels ne présentent aucun signe de traumatisme au niveau de leur hymen.

L'hymen ne comporte pas de terminaisons nerveuses. Toute douleur ou tout saignement survenant après un rapport sexuel est plus susceptible d'être causé(e) par des lacérations de la paroi vaginale en conséquence d'une pénétration forcée et/ou d'un manque de lubrification que par une « perforation » de l'hymen.

Chez les filles pré-pubères, l'hymen et le vagin sont plus étroits et moins élastiques que chez les adolescentes et les femmes adultes. **Le traumatisme causé par la pénétration est donc plus susceptible d'être manifeste et plus caractéristique chez les filles pré-pubères.**

Pour les femmes et les adolescentes, l'hymen s'élargit, ce qui permet la pénétration vaginale sans lésion ou avec une lésion très minime. Seule une faible part de ces femmes

et adolescentes présentera des changements au niveau de l'hymen en raison de traumatisme lié à une pénétration. Dans ce cas, l'hymen a tendance à guérir naturellement sans preuve de lésion, en l'espace de quelques jours.

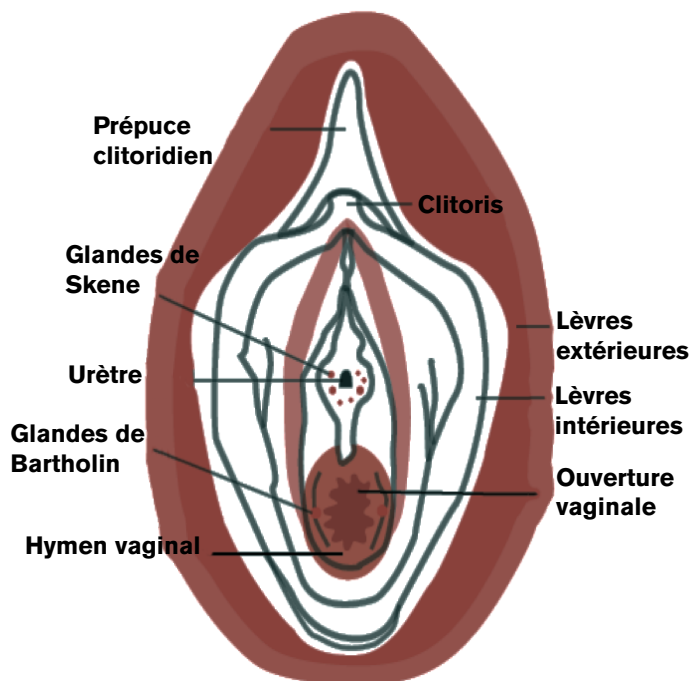


Illustration: RFSU

Il est très difficile de faire la différence entre une déchirure hyménale guérie et partielle et une entaille nature, même en tant que chirurgien expérimenté. Dans la plupart des cas, il n'y a pas de corrélation entre l'apparence d'un hymen et l'historique réel de l'activité sexuelle.

L'hymen permet-il d'établir si des violences sexuelles ont eu lieu?

Bien que le fait d'établir d'une pénétration en s'appuyant sur un examen de l'hymen d'une femme et d'une fille ne soit pas médicalement justifié, dans certaines circonstances, la pénétration forcée cause des dommages majeurs aux organes génitaux internes et externes. Les survivantes d'agression sexuelle souffrent parfois de lésions physiques au niveau de la vulve et du vagin, ainsi que dans d'autres parties du corps – des lésions qui peuvent être graves.

L'absence de lésion physique ne signifie pas pour autant qu'il n'y a pas eu de viol.

À la suite des soins cliniques prodigués aux survivantes de violence basée sur le genre (VBG), il est souvent demandé aux prestataires de confirmer ou même de certifier si une survivante est toujours vierge. Cela peut mettre le prestataire en difficulté car il doit gérer la demande des membres de la famille et/ou des autorités locales tout en agissant dans l'intérêt de la survivante conformément aux normes médicales selon lesquelles le test de virginité n'est pas une intervention médicale justifiée.

Il n'incombe pas au prestataire de prouver que la violence sexuelle ou le viol a eu lieu. Ces terminologies juridiques doivent être établies au tribunal, et à moins d'être sollicités pour témoigner en tant que spécialistes au tribunal, la responsabilité des prestataires est de documenter les résultats cliniques de manière minutieuse et objective, et de proposer un traitement et des soins médicaux indiqués en fonction des antécédents médicaux et des résultats cliniques de la patiente. Les prestataires ne doivent faire aucune supposition, ils ne doivent tirer aucune conclusion ni émettre de jugements.

Quelles sont les conséquences des tests de virginité?

Les deux techniques les plus courantes de test de la virginité sont 1) l'examen de la taille et des déchirures de l'hymen, et/ou 2) l'insertion des doigts dans le vagin (également appelée « test des deux doigts »). Les deux types de tests sont effectués avec la conviction qu'une apparence spécifique des organes génitaux féminins peut apporter la preuve ou non d'un rapport sexuel.

L'exposition des femmes et des filles à des examens génitaux inutiles peut avoir de multiples conséquences d'ordre physique, psychologique et social. Tout d'abord, un examen génital (externe ou interne) sans véritable consentement viole l'intégrité, l'intimité, la dignité et l'autonomie d'une patiente. Pour les femmes et les filles, ces examens inutiles accentuent le stress et le traumatisme – surtout pour les survivantes de violence sexuelle. L'examen est aussi coercitif par nature car le refus de consentir à l'examen peut être interprété comme le signe « que l'on a quelque chose à cacher. »

Deuxièmement, les résultats de l'examen de la virginité peuvent avoir des conséquences légales, physiques, émotionnelles et sociales. Cela inclut l'exclusion du mariage, le fait d'avoir moins d'opportunités de travail, le sentiment de déshonneur infligé à la famille et à la communauté, et/ou l'incapacité d'accéder au système judiciaire dans les cas de viol. Dans certains cas, les femmes ont commis un suicide ou ont été agressées et assassinées lorsque le test a « prouvé » qu'elles n'étaient pas vierges.

« Toute tentative consistant à procéder à un examen de la virginité n'est pas seulement immorale mais selon l'OMS, il s'agit d'un acte de violence sexuelle contre l'intégrité sexuelle des femmes. Pour moi, c'est une contre-indication absolue à l'égard de tout être humain. » **Reuben Nyaora, Responsable clinique**

Parmi les autres traumatismes psychologiques ayant des conséquences durables figurent entre autres l'anxiété, la dépression et le manque d'estime de soi. Il a également été identifié comme facteur favorisant d'autres types de VBG et d'exclusion sociale.

Enfin, le test non consensuel de la virginité a souvent été catégorisé comme une forme de traitement inhumain, cruel et dégradant et il peut également être assimilé à une forme de torture. Du point de vue des droits humains, le test de virginité est une pratique discriminatoire à l'égard des femmes, et lorsqu'il est effectué sans consentement, il constitue une forme de violence sexuelle.

L'hymen peut-il être « réparé » chirurgicalement pour rétablir la virginité?

La chirurgie réparatrice de l'hymen vaginal est une intervention très pratiquée. Cependant, la chirurgie réparatrice de l'hymen est onéreuse et n'offre aucune garantie concernant les saignements au moment de la pénétration. Dans certains cas, cela peut aboutir à des gênes et des douleurs chroniques. La chirurgie plastique vaginale telle que la reconstruction de l'hymen a lieu dans le secteur privé et ne peut être justifiée sous aucun prétexte dans un établissement public à moins que cela soit indiqué médicalement. Cette chirurgie n'est pas justifiée en cas de réparation de l'hymen.

Des conseils doivent être prodigués aux femmes et aux filles souhaitant recourir à la chirurgie, au lieu de recourir à une chirurgie inutile. Cela suppose des séances avec un(e) gynécologue, un(e) conseiller(ère)/travailleur(se) social(e) et un(e) physiothérapeute afin de valider les inquiétudes de la patiente et de renforcer sa confiance en elle et limiter tout sentiment de stigmatisation et de honte. Étant donné qu'il s'agit souvent d'un problème impliquant d'autres personnes de la vie d'une femme, il faut proposer d'établir des liens avec le (la) conseiller(ère) ou travailleur (se) social(e) pour répondre aux préoccupations d'une femme ou d'une fille par

rapport à la virginité et sa préservation et répondre aux causes profondes et malentendus inhérents au problème.

« Les tests de virginité constituent une violation des droits humains. Ils supposent un traumatisme pour les femmes et les filles. Ils mettent les prestataires dans une situation difficile par rapport aux responsabilités médicales – surtout compte tenu des conséquences négatives des résultats du test. La solution consiste à totalement décourager le recours à de telles pratiques ».

- Augustin Paluku, Spécialiste clinique

« Les tests de virginité sont contraires au serment d'Hippocrate et l'approche do no harm (ne pas nuire) des soins cliniques. Je pense au traumatisme émotionnel et physique pour les femmes et les filles, au manque d'intimité et de confiance, mais également aux conséquences lorsque la virginité est considérée comme perdue, ce qui conduit à la stigmatisation, à la honte voire à des dommages physiques. Les agents de santé ne doivent pas faire partie de ce processus. »

- Lilian Kiapi, Médecin & Conseillère technique

« La virginité est une perception socio-culturelle, religieuse et morale sans définition médicale et conséquences légales dans le monde moderne. Il n'existe pas de description biologique de ce qu'implique le fait de conserver, de perdre ou de restaurer sa virginité. Les explications de la virginité sont couvertes par le mythe relatif à l'hymen ».

- Reuben Nyaora, Responsable clinique

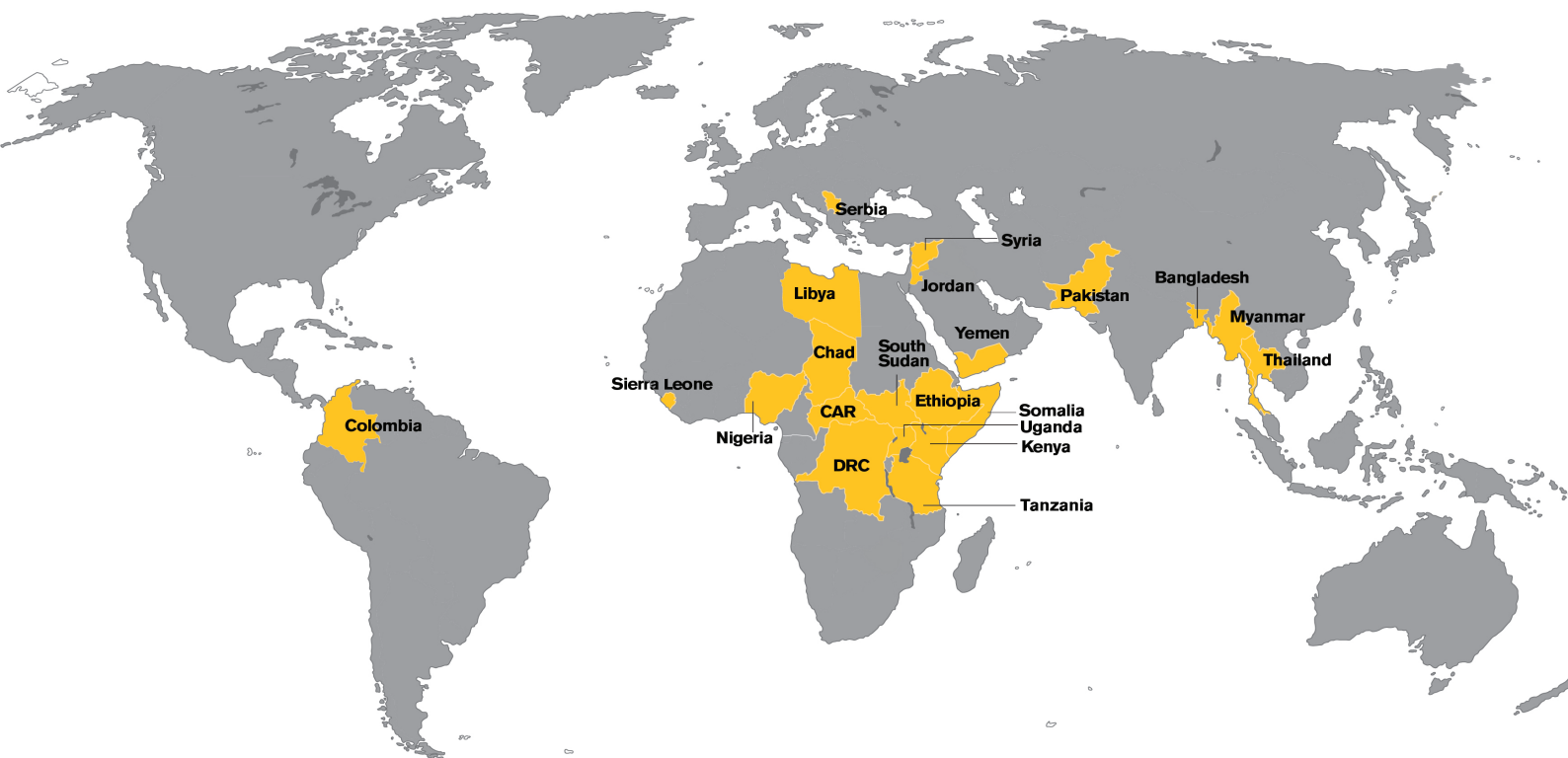
Recommandations à l'attention des prestataires de soins de santé

Les professionnels de la santé ne disposent pas de fondements médicaux pour effectuer des examens de la virginité. Les examens de la virginité sont non seulement inutiles pour établir le statut sexuel, mais ils ont aussi néfastes. Sachant que ces examens sont inutiles du point de vue médical, il est immoral pour les médecins ou les professionnels de santé qui les pratiquent. En tant que prestataires de soins, vous devez donc:

- **Vous familiariser avec les données factuelles et les meilleures pratiques les plus récentes et agir en fonction.** Être capable d'assumer la responsabilité ou tenir vos collègues responsables et faire la part des choses entre les meilleures pratiques et les pratiques culturelles et potentiellement néfastes, ce qui est essentiel pour la profession médicale. Ne jamais, sous aucun prétexte, conduire un test de virginité.
- **Veiller à ce que les survivantes d'agression sexuelle soient traitées avec respect et protégées d'autres préjudices.** Votre responsabilité en tant que prestataires est de dispenser des soins cliniques qui assurent la prévention et le traitement des maladies, d'orienter les survivantes vers d'autres secteurs et de documenter les résultats selon les normes internationales de manière compétente, confidentielle et bienveillante. Vous NE devez PAS établir si un viol a eu lieu ou non.
- **Communiquer aux patientes et aux aidants des informations médicales précises qui ne renforcent pas les pratiques néfastes.** Communiquer des messages médicaux précis avec précaution et respect, notamment en dissipant les mythes et les idées fausses pendant les consultations ou avec les collègues. Répondre aux demandes en dialoguant ouvertement et en communiquant clairement la degré de vos responsabilités
- **Démystifier la virginité et l'hymen par le biais de l'éducation ou des programmes parentaux.** L'inclusion de ce thème dans l'éducation sur la santé sexuelle et reproductive conduira à une meilleure compréhension et une approche nuancée de la virginité et des mythes relatifs à la sexualité féminine.

Documentation pertinente:

Olson, R. M., García-Moreno, C. (2017), Virginité testing: a systematic review Reproductive Health, vol 14:61. Mazoori, D. (2015), Virginité and Hymen Testing: No Factual, Scientific, or Medical Basis.
Alempijevic, D et al. (2015), Statement on virginité testing; Independent forensic Expert Group. RFSU, (2010), Vaginal corona; Myths surrounding virginité – your questions answered.
OMS. (2003), Guidelines for medico-legal care for victims of sexual violence. [Directives relatives aux soins médico-légaux pour les victimes de violences sexuelles]
OMS. (2014), Soins de santé pour les femmes victimes d'actes de violence commis par un partenaire intime ou d'actes de violence sexuelle: manuel clinique.
UNFPA, (2009), Partnering With Men To End Gender-Based Violence. [Établir des partenariats avec les hommes pour mettre fin à la violence sexospécifique]



L'International Rescue Committee (IRC) répond aux crises humanitaires les plus graves à travers le monde et aide les personnes à survivre et reconstruire leur vie. Fondé en 1933 à la demande d'Albert Einstein, l'IRC offre des soins de survie et une aide aux réfugiés contraints de fuir la guerre, la persécution ou les catastrophes naturelles. Opérant actuellement dans plus de 40 pays et 22 villes américaines, nous restaurons la sécurité, redonnons de la dignité et de l'espoir aux millions de personnes qui sont déracinées et luttent pour résister aux épreuves. L'IRC guide et protège.

New York

International Rescue Committee
122 East 42nd Street
New York, NY 10168-1289
USA

Rescue.org

